

1 juillet revue de presse	2
2 juillet revue de presse	3
3 juillet revue de presse	4
4 juillet revue de presse	5
5 au 7 juillet revue de presse	6
8 juillet revue de presse	8
9 juillet revue de presse	10
10 juillet revue de presse	11
11 juillet revue de presse	12
14 juillet revue de presse	13
12 juillet revue de presse	14
16 juillet revue de presse	15
17 juillet revue de presse	16
22 juillet revue de presse	17
23 juillet revue de presse	18
24 juillet revue de presse	19
25 juillet revue de presse	20
26 au 28 juillet revue de presse	21
29 juillet revue de presse	24
30 juillet revue de presse	26
31 juillet revue de presse	27

SAINT-JEAN

01 JUIL. 2014

Débat : on a parlé adolescence et sexualité

« Cette soirée débat sur le thème « L'adolescence et la sexualité... Parlons-en ! » est pour notre ville une grande première. Elle constitue l'aboutissement d'une réflexion menée en partenariat avec le conseil général qui a accepté de s'associer à nous pour organiser cette soirée », a rappelé, en préambule, le maire Marie-Dominique Vézian, en présence du conseiller général Claude Cales-trupat. Et d'insister aussi sur « l'amont » de cette soirée avec la Maison des Solidarités de Saint-Jean, et le CDPEF (centre départemental de planification et d'éducation familiale) qui ont organisé des groupes de parole pour les jeunes Saint-Jeannais de 15 à 17 ans et les jeunes adultes de 18 à 20 ans. Céline Moretto, adjointe en charge de l'Education et de la Famille, a confié : « La ville va se pencher sur des actions autour de la parentalité, 2014-2015 étant l'année où cette thématique va être lancée ». Dans le public, certes peu nombreux mais très participatif, on a entendu : « J'ai apprécié de découvrir l'importance des structures intervenant auprès des parents et des ados. J'aimerais que ce type de soirée soit reconduit, pourquoi pas sur d'autres thèmes concernant les familles ». Il a été question de repérage de structures professionnelles en capacité d'entendre les questions des ados. Les parents ont reconnu qu'ils n'étaient pas les mieux placés pour ce dialogue avec leurs enfants.



Le maire au service municipal
Prévention Jeunesse entre Olivier Poutoire et Fred Bohuon.

SAINT-JEAN

02 JUIL. 2014

Séverine Pinaud vice-championne de France

Le tournoi de Saint-Jean faisant partie du circuit de « La Dépêche » commence sa deuxième semaine avec l'entrée en lice des 2^{es} séries (à partir du classement 15). On peut déjà noter les beaux résultats des Saint-Jeannais : Romain Durand, 17 ans, classé 15/5 en début d'année qui gagne jusqu'à 15/2 ; Louis Avot, 15/2 remporte ses deux rencontres dans la journée en ne perdant qu'un jeu (15/4 et 15/1) ; Stéphane Petiti, 15/4, membre du comité directeur qui l'emporte à 15/2. Les garçons sont présents, les filles vont sûrement suivre cette semaine. À noter encore une fois la participation (plus de 20 joueurs) pour cette nouvelle édition qui se déroule pour la première fois sur les toutes nouvelles installations du TC Saint-Jean avec no-



Séverine Pinaud à Roland Garros dimanche dernier

tamment un éclairage digne de Roland-Garros sur les deux nouveaux courts joux-

tant la salle et le club house.

Roland-Garros justement que Séverine Pinaud (monitrice et juge arbitre avec Magali Rival) va retrouver une nouvelle fois en Championnat de France individuel 35 ans. Rappelons ses parcours ; si elle est actuellement classée 0 (ex-n° 27 française), Séverine a raté le titre en perdant en finale en 2012 et demi-finale en 2013. Dimanche, c'est une fois de plus quelle échoue en finale après un match très disputé.

Rappelons enfin que la finale de l'open de Saint-Jean se déroulera ce jeudi 3 juillet à 18 heures, avec les Saint-Jeannais pour la victoire finale : Alice Baudeigne (-4/6) Séverine Pinaud bien sûr le tableau femmes et Sébastien Couberes (-2/6) dans le tournoi masculin.

SAINT-JEAN

03 JUIL. 2014

Succès du concours de pêche

Les fêtes de Saint-Jean ont été l'occasion du concours de pêche annuel organisé par l'association de pêche. Son président Claude Marrigues et les membres du bureau ont accueilli les nombreux concurrents dès 7 heures, pour le petit-déjeuner offert et remplir les formulaires d'inscriptions. Les nouveaux emplacements aménagés par l'association de pêche ont été très appréciés par les concurrents. La matinée s'est terminée, après les remises de récompenses, par un apéritif convivial et un repas partagé. Le comité de pêche donne rendez-vous à ses adhérents le 3 octobre pour le prochain lâcher.

Le palmarès (du 1^{er} au 5^e) : Michel Pasquier, Pascal Tesseire, Georges Belle, Ly Wa Meng, Fabien Bastit. Le palmarès enfants (du 1^{er} au 5^e) : Christophe Lamuiller, Yohan Gendre, Alexis Alzaga, Clément Olmini, Clément Alzaga. Mesdames Fontaine, Huc et Trémoulet ont également été récompensées.



Michel Pasquier a remporté le concours de pêche au bord du lac de la Tuilerie.

CONSEIL MUNICIPAL CE SOIR

Conseil municipal ce jeudi 3 juillet, 18 heures, à l'Espace Palumbo.

Jean-Louis Paquiot : «Un succès total»



Président du TC Saint-Jean depuis 2005, Jean-Louis Paquiot dresse le bilan de son tournoi, qui figurait pour la troisième fois au circuit des « Raquettes de La Dépêche du Midi-BNP Paribas ».

Après ces deux finales, que retenez-vous de cette édition 2014 ?

Tout d'abord, nous ne sommes pas passés loin d'avoir notre premier vainqueur saint-jeannais. Néanmoins, je suis très fier du parcours de Sébastien Couberes, que nous avons recruté en début de saison et qui est très investi dans la vie du club. Côté participation, nous avons enregistré 220 inscrits. Nous restons dans la moyenne des années précédentes. Au final, c'est un succès total. Le seul point négatif concerne finalement la météo et plus précisément la pluie qui a perturbé notre programmation. Heureusement, nous avons fini dans les temps.

Plus globalement, quel est le bilan du TC Saint-Jean cette saison ?

Je retiens surtout le maintien de notre équipe féminine, Petit Poucet de Nationale 2 et qui a frôlé la montée en DN1A. Et plus récemment, je tiens à rappeler le beau parcours de Séverine Pinaud (o) à Roland-Garros, battue en finale du championnat de France des 35 ans, comme en 2012.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Mon grand projet serait de pouvoir organiser sur nos installations un tournoi professionnel féminin ITF. Il faut être patient.

Recueilli par C.-H. O.

04 JUIL. 2014

SAINT-JEAN

Peinture et sculpture à La Mosaïque

Avant de « tirer le rideau » pour la dernière quinzaine d'exposition du 26 juin au 11 juillet, les invités à la galerie La Mosaïque, sont Bernard Cahue, enfant d'une famille de marins qui peint les rivages de la Manche avec un « bleu Cahué » qui lui est propre, faisant ressortir la profondeur de l'océan, et Corinne Chauvet, qui sculpte de saisissants détails donnant parfaitement des expressions de gaieté, de douceur, de sérénité.



Le député Gérard Bapt et Marie Dominique Vézian maire, accueillent les artistes.

TABLEAU D'HONNEUR

RÉSULTATS > Tournoi de

Saint-Jean. Voici les résultats de la 7e étape du circuit des Raquettes de La Dépêche du Midi-BNP Paribas. Simple dames 1/2 finales : Camille Maisonnave (4/6, Saint-Jean-de-Luz) bat Lætitia Prat (o, TC Blagnac) 6-3, 3-6, 6-4 ; Laura Maisonnave (-4/6, Saint-Jean de Luz) bat Alice Baudeigne (-4/6, TC Saint-Jean) 6-3, 4-6, 6-4. Finale : Camille Maisonnave bat Laura Maisonnave 6-1, 6-2. Simple messieurs. 1/2 finales : Pierre Méténier (-15, TC Blagnac) bat Dante Gennaro (-4/6, TC Cognac) 3-6, 6-2, 6-2 ; Sébastien Couberes (-2/6, TC Saint-Jean) bat Antoine Gaudon (o, US Ramonville) 6-3, 6-4. Finale : Pierre Méténier bat Sébastien Couberes 6-0, 4-6, 6-3.

05 JUIL. 2014

SAINT-JEAN

La ville va acheter un nouveau logement d'urgence

Parmi les neuf délibérations du conseil municipal de jeudi, figurait l'acquisition par la commune d'un appartement meublé de 26,64 m² avec parking dans la résidence du ValDancelle, boulevard de Ratalens. « Il faut impérativement doter la commune d'un troisième logement d'urgence » notait Gérard Bapt, premier adjoint. En écho, le maire Marie-Dominique Vézian ajoutait : « Nous ne pouvons laisser certains de nos concitoyens à la rue alors que de plus en plus de familles se retrouvent en difficulté ».

L'opposition, par la voix de Philippe Ecarot, s'interroge sur la pertinence de cet achat et vote contre. Sa colistière Marianne Mikhailoff juge plus opportun une location au cas par cas pour les familles en difficulté. Le maire répond que peu de bailleurs accepteraient ce type



Le conseil municipal présidé par le maire Marie-Dominique Vézian s'est réuni à l'Espace-Palumbo.

de location. Finalement, l'élu d'opposition préfère voter l'abstention.

Vote unanime, en revanche, lorsqu'il s'agit de l'approbation de l'aménagement des cimetières actuels et de l'extension

du nouveau cimetière. « Le cimetière actuel arrive à saturation et il convient de procéder à des travaux d'aménagement tout en préparant les conditions de l'extension future », précise l'élu Claude Coureau.

Le conseil municipal s'achève par les questions diverses : une motion d'affirmation de soutien de la commune au Conseil général et à son maintien dans l'organisation territoriale. Marie-Dominique Vézian constate que trois élus de l'opposition Philippe Ecarot, Patrick Durandet, (par délégation), et Marianne Mikhailoff votent contre. Mais Gérard Bapt demande la parole : « Ce pays est vraiment difficile à réformer. Aussi je préfère m'abstenir que de voter cette motion émanant du président des Maires de France et dont un des points critique le Président de la République ». Gérard Bapt est aussitôt rejoint par quelques autres élus de la majorité qui lèvent aussi la main pour marquer leur abstention : Chantal Arrault, Hélène Régis, Nicole Paties et Guillaume Raysseguier.

SAINT-JEAN

07 JUIL. 2014

Les Pieds Lurons courrent toujours

Les pieds Lurons ont répondu présents à « Cap Montas » lors de la course organisée dans la forêt de Buzet. Quelque 900 coureurs étaient répartis sur deux distances de 7 et 14 km. Les Pieds Lurons avaient engagé 26 coureurs sur les deux épreuves. Sur le 7 km, 3 Pieds Lurons sont montés sur le podium : Anne-Claire Bourassin (en cadette), Victor Schirrmann (en Junior) et Laurent Liotard (en Vétéran 1) en étant 7^e au classement général du 7 km. Ce fut une superbe matinée pour tous les coureurs de l'association saint-jeannaise. Sur le 14 km, tous ont apprécié « le mur » qui fait la réputation de l'épreuve. Celle-ci a été l'occasion pour les Pieds Lurons de participer une nouvelle fois à cette course où les fonds recueillis sont reversés à « Hôpital Sourire ».

Ceux qui souhaiteraient rejoindre l'association Les Pieds Lurons peuvent rencontrer ses membres à la journée des associations de



Les Pieds lurons toujours frais à l'arrivée de la course !

Saint-Jean qui aura lieu le 6 septembre, de 9 heures à 13 heures, ou les ou les contacter via l'adresse suivante : info@lespiedslurons.fr.

SAINT-JEAN

08 JUIL. 2014

Le cinéma, thème de la fête du Saint-Jean gymnique



Charlot présente les 250 gymnastes du Saint-Jean gymnique./

Lors de cette chaude journée fin juin le public, composé des parents, des amis, des admirateurs de ce sport artistique et très visuel qu'est la gymnastique, est venu en nombre applaudir les prouesses et réalisations des gymnastes de tous les âges.

Profitant de la semaine consacrée au cinéma, les techniciens ont programmé avec ce thème toute la fête, rendant ainsi hommage au 7e art. La séance est conduite par le maître de cérémonie « Charlie Chaplin » qui n'est autre que Pascal déguisé en « Charlot ». Il conduira toutes les productions depuis notre école de gym en petits hommes en bleu « les Stroufs », jusqu'au tableau final des sauts excentriques avec le trampoline en étant passé par les belles produc-

tions de la gymnastique rythmique. Les 250 gymnastes du club ont pendant trois heures tenu le public en haleine malgré une chaleur orageuse assez étouffante.

Cette saison en DR équipe, deux premiers, une seconde et une troisième place et en DF GAM une troisième place en finale de la zone sud-ouest. Après avoir plié et rangé tous les agrès, Pascal nous a offert un petit récital de « bleus et rock » avec sa nouvelle guitare.

Pour la saison prochaine, où sont en place beaucoup de nouveautés, les inscriptions commenceront le lundi 1er septembre à 17 h 30 au gymnase et ainsi toute la semaine qui se terminera samedi 6 septembre, à la journée des associations de 9 h à 13 h, salle de l'Avenue du Bois (Ateliers municipaux).

LE NOUVEL *Observateur*

Solvadi, le médicament qui coûte 2,50 euros à produire et que le labo veut vendre 650 euros

Facturer plus de 650 euros un antiviral contre l'hépatite C alors qu'il ne coûte que 2,50 euros à produire ? C'est le souhait du labo américain Gilead, que des députés veulent combattre.



La vignette au dos des boîtes de médicaments appartiendra, dans quelques jours, aux vestiges du passé. Le prix et le taux de prise en charge par l'assurance maladie figureront désormais au dos de l'ordonnance.

Cinq députés de la majorité ont écrit à Michel Joli, président du laboratoire pharmaceutique américain Gilead, pour qu'il baisse le prix de son nouveau médicament contre l'hépatite C, le Solvadi, révèle "Le Parisien", lundi 7 juillet.

L'initiative **des députés PS Gérard Bapt**, Catherine Lemorton (présidente de la commission des affaires sociales à l'Assemblée), Olivier Véran, Bernadette Laclais et Jean-Louis Touraine, est inédite. Le prix du médicament, bénéficiant pour l'instant que d'une "autorisation temporaire d'usage", aussi.

56.000 euros par patient, 4,8 milliards pour la Sécu ?

Un comprimé de Solvadi pourrait être facturé plus de 650 euros par le laboratoire pharmaceutique américain, alors que lui débourse moins de 2,50 euros pour sa fabrication.

Cet antiviral représente une vraie révolution. Trois mois de traitement, 84 comprimés, comme le préconise Gilead, suffisent pour faire disparaître le virus de l'hépatite C dans 90% des cas. Mais selon le prix du médicament, le coût par patient s'élèverait à 56.000 euros, pour un prix de revient de 200 euros. Comprendre : le laboratoire voudrait faire payer ce médicament 280 fois plus que ce qu'il lui a coûté.

La marge que se fait Gilead est colossale et sera entièrement réglée par l'assurance maladie puisque le médicament Sovaldi serait pris en charge à 100%. Face à un tel montant, les cinq députés ont pris leurs calculettes. Ils estiment que si d'ici deux ans 60.000 patients bénéficient du traitement : cela coûterait 4,8 milliards d'euros à la Sécurité sociale. Une facture exorbitante quand l'assurance maladie doit trouver 10 milliards d'euros d'économies.

SAINT-JEAN

09 JUIL. 2014

Époustouflants spectacles de fin d'année



Les jeunes artistes sur la scène de Palumbo. /Photo Dominique Desceul.

« Il faut féliciter les intervenants, enseignants et équipe de direction qui ont facilité la rencontre des élèves avec l'art et la culture » confiait Marie-Christine Picard, maire adjointe à la Culture, à l'Espace Palumbo où l'école élémentaire Preissac présentait son spectacle de fin d'année, dernier des trois présentés par les écoles de la commune. Celles-ci ont déployé une créativité innovante et diversifiée pour ces manifestations : chorale, théâtre, musique et danse. Ces spectacles joyeux, par-

faitement orchestrés, avaient, en amont, permis également aux enfants tout le long de l'année de découvrir des pratiques artistiques « hors les murs » des écoles. « Les spectacles de fin d'année offrent ainsi aujourd'hui une dimension culturelle qui participe à l'opération nationale "l'Art pour grandir". Aux moyens qui hélas font parfois défaut s'est substitué l'imagination, des rencontres, des partenariats qui se développent de plus en plus, avec la municipalité » a ajouté Marie-Christine Picard.

59

10 JUIL. 2014

SAINT-JEAN

RAM : « Petits Lauréats » avant l'entrée en maternelle

Les enfants qui seront scolarisés en septembre à l'école maternelle font partie des heureux petits lauréats qui ont défilé pour la 4^e cérémonie organisée par le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Cette cérémonie a été inspirée de l'œuvre de Lewis Carol et les enfants ont revisité le conte d'« Alice au Pays des Merveilles ».

Décors, tee-shirt, pièce de théâtre ont été déclinés sur ce thème et ont reçu un franc succès. Pour le bonheur des petits et des grands les assistantes maternelles ont interprété « Une nounou au pays



Le passage du RAM vers l'école maternelle, tout un symbole.

des merveilles » qu'elles ont inventée, écrite et réalisée. Emotions et fous rire ont émaillé cette cérémonie qui s'est clôturée par le buffet des merveilles : gâteaux sculptés en forme d'horloge, de chapeau fou, de reine des coeurs... Sucettes et pop cakes bario-lés ont fait le ravissement des yeux et des papilles.

Cette cérémonie marque le passage à l'école maternelle. Les assistantes maternelles et les enfants ont remis à leurs parents, le carnet de route retraçant les trois années de vie au RAM. Ce fut une bien belle journée chargée en émotion !

LA DÉPÉCHE

P U M I D I

Nord-Est

FÊTE NATIONALE > De-main. La Fête Nationale du 14-juillet sera célébrée demain samedi 12 juillet. Rassemblement devant la mairie à 18 h 15, défilé jusqu'au monument aux Morts et dépôt de gerbes à 18 h 30. Le verre de l'amitié sera ensuite offert à l'Espace Palumbo.

11 JUIL. 2014

GRAND BAL PUBLIC > Place Gaston-Deferre.

Demain samedi 12 juillet, de 21 h 30 à 1 h 30, un grand bal sera animé par l'orchestre musette « Christian Luc », composé de 6 éléments (nptre photo). Il aura lieu sur la place Gaston-Deferre ou (en cas de pluie) à l'Espace Palumbo.



TRAVAUX > Déviation de la RD 888. Des travaux de nuit vont se dérouler sur la RD 888 sur la portion qui va du chemin Negrerie à l'avenue de l'Eglise. La route sera fermée la nuit du 15 au 16 juillet prochain de 19 heures à 7 heures du matin, un itinéraire de déviation sera mis en place. Il s'agit de l'opération de montage de la grue sur le chantier Saint-Agne Promotion situé face à Carrefour City.

FERMETURE > bibliothè-que. La bibliothèque ferme les samedis du 12 juillet au 16 août. Elle ferme aussi du 11 août au 16 août.

> Mairie fermée le sa-medi. La mairie ferme tous les samedis à compter du 12 juillet et jusqu'au 16 août.

14 JUIL. 2014

SAINT-JEAN

Fête du 14-Juillet : l'hommage à la République



Marie-Dominique Vézian entourée des autorités se recueille devant le monument aux Morts./Photo DDM.

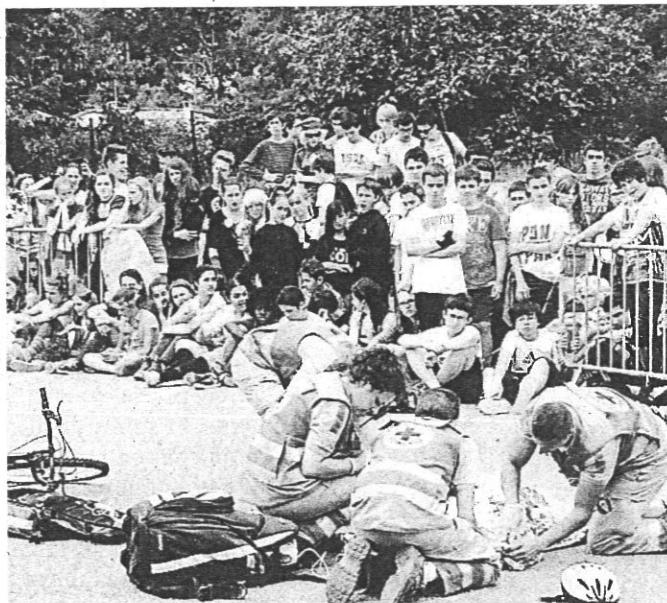
Samedi, par un temps couvert et maussade, le maire Marie-Dominique Vézian entourée du député Gérard Bapt, des autorités militaires, des élus de son conseil municipal et d'une foule assez nombreuse, a rendu hommage à la valeur de la République symbolisée par ce souvenir de la prise de la Bastille. Autour du monument aux Morts les douze drapeaux ont affirmé par leur présence

leur attachement à la République et le désir de transmettre ces valeurs. Marie-Dominique Vézian dans son allocution a souligné : « Veillons à ce que les principes de la république ne soient jamais bafoués et n'oublions pas ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la liberté, l'égalité et la fraternité ». Après le dépôt de gerbe le verre de l'amitié a été offert à la population.

SAINT-JEAN

Vivre une urgence au collège

12 JUIL. 2014



Une simulation d'accident de vélo dans la cour du collège.

C'est durant la fête du collège Romain-Rolland, juste avant les vacances, que la jeune Emma a fait une grave chute de vélo. Par chance, ses camarades formées aux premiers secours sont intervenues efficacement et ont rapidement prévenu les secours. L'équipe Croix-Rouge envoyée sur place a pris en charge la victime au soulagement des 450 élèves présents dans la cour... Tout cela n'était qu'une démonstration commentée et pédagogique. De nombreux élèves sensibilisés sont ensuite venus échanger avec les secouristes et visiter l'ambulance : « C'est sûr, l'année prochaine je me formerai ! ». Le collège Romain-Rolland

accueille depuis deux années la Croix-Rouge, tant pour des initiations aux gestes qui sauvent, que pour accompagner des actions solidaires. Gageons que ces jeunes collégiens formés aux gestes de premiers secours sauront se montrer vigilants sur les routes des vacances !

Yannick Vernhes, correspondant Croix-Rouge à Saint-Jean, ajoute : « Excellentes vacances aux élèves, enseignants, personnels,... et à la rentrée prochaine ! Si tu rentres au lycée et que tu veux devenir bénévole à la Croix-Rouge, contacte : engagement-ul.toulouse@croix-rouge.fr ou 07 81 73 5114 ».

16 JUIL. 2014

SAINT-JEAN

Un pas de plus vers la maîtrise

Le club des arts martiaux de Saint-Jean compte parmi ses professeurs un nouveau haut gradé. Olivier Poutoire, professeur de nihon tai-jitsu/nihon jiu-jitsu, a été mis à l'honneur en recevant des mains des Senseï Roland Hernaez (9^e dan) et Philippe Avril (6^e dan) son grade de 4^e dan. Longtemps connu pour ses résultats en compétitions, notamment avec l'équipe de France de nihon tai-jitsu, Olivier se présente comme un « professeur heureux » qui se dévoue corps et âme à l'enseignement et la promotion de sa discipline. C'est d'ailleurs avec cette même motivation qu'il se fixe, avec l'aide de son assistant Patrick Goddard (1^{er} dan), l'objectif de la saison prochaine : compter dans leurs effectifs avant la fin de la saison, trois nouvelles ceintures noires et un 2^e dan.

Rencontre avec les professeurs de nihon tai-jitsu au dojo Clair Matin, 2 rue Rimbaud, lors de la journée portes ouvertes samedi 6 septembre.



Olivier Poutoire a reçu son grade de 4^e dan.

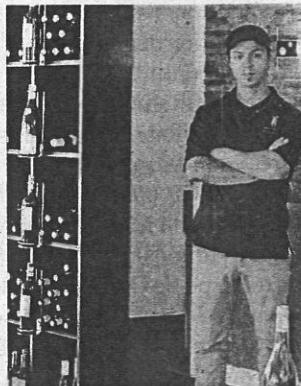
17 JUIL. 2014

SAINT-JEAN

Le « Bistro Gastro » de Raymond Bélugou

Ouvert en plein centre, en face la mairie de Saint-Jean, le restaurant « Bistro Gastro » accueille les amateurs de bonnes tables. Le chef Raymond Bélugou, après des études au lycée hôtelier Lautremont de Tarbes et des stages auprès des meilleurs chefs de Toulouse et de la région, a décidé d'exprimer ses inspirations en ouvrant à Saint-Jean son restaurant. Il propose deux formules : le coté « Bistro » où l'on peut dès l'heure de l'apéro, du mercredi au samedi, venir passer un moment de convivialité avec tapas, grillades et fromages, accompagnés de l'accord mets/vins fins étrangers ; le coté « Gastro » ouvert tous les midis du mardi au dimanche et tous les soirs du mercredi au samedi, pour déguster la cuisine inventive créée grâce à l'inspiration donnée par les produits frais du jour.

Raymond Bélugou et Amandine, 1 chemin de Belbèze (05 61 09 66 00)



Raymond Bélugou dans son restaurant « Bistro Gastro ».

22 JUIL. 2014

SAINT-JEAN

Bibliothèque

La bibliothèque municipale ferme tous les samedis du 12 juillet au 16 août. Elle ferme aussi du 11 août au 16 août. Mairie fermée le samedi. La mairie ferme tous les samedis jusqu'au 16 août. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.

LA DÉPÉCHE
DU MIDI

Nord-Est

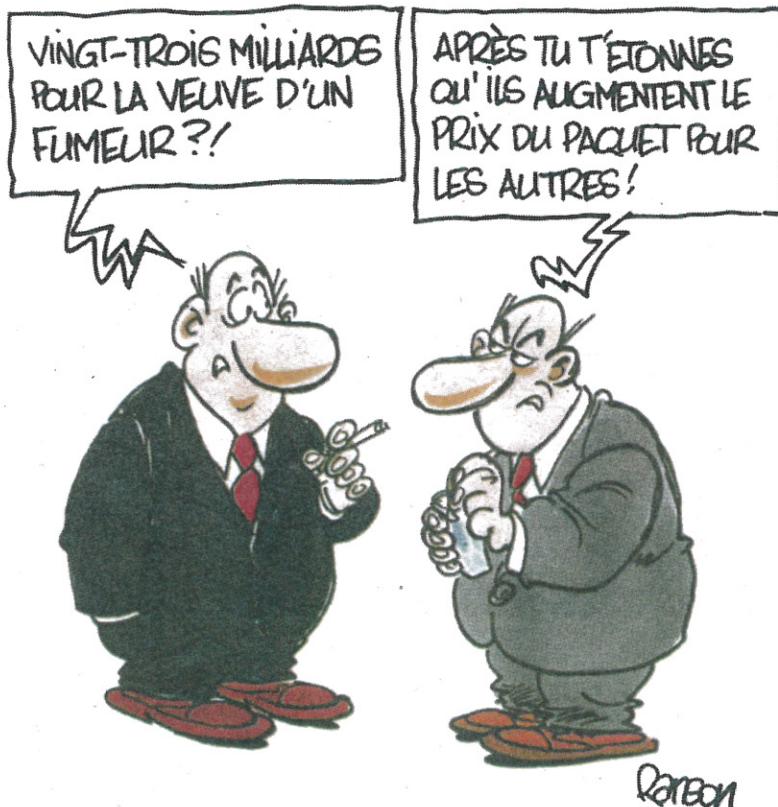
Aujourd'hui en France
Lundi 21 juillet 2014

Qui est responsable,

JUSTICE. La condamnation d'un géant du tabac à verser 23,6 Mds\$ à la veuve d'un fumeur pose la question des responsabilités dans ce problème majeur de santé publique.

DANS LE MONDE, le tabac tue une personne toutes les cinq secondes. Plus personne ne conteste ce chiffre martelé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Mais la question essentielle demeure : qui est responsable de ce carnage ? La justice américaine a donné sa réponse de manière spectaculaire. Un tribunal de Floride a ordonné vendredi soir au cigarettier américain RJ Reynolds Tobacco Company de verser une indemnisation de 23,6 Mds\$ (17,5 Mds€) à la veuve de Michael Johnson, un fumeur décédé en 1996 d'un cancer du poumon, à l'âge de 36 ans. Motif : défaut d'information.

Un statut de « victime innocente »
Au-delà de la polémique sur cette somme vertigineuse dont le montant va « bien au-delà des limites du raisonnable et de l'équité », selon les avocats de Reynolds, qui ont annoncé faire appel, ce jugement confère un statut de « victime innocente » à un fumeur. Au même titre, par exemple, qu'un ouvrier mort d'avoir respiré des particules d'amiante ou des vapeurs toxiques à son insu. « Est-ce que Reynolds a mis un revol-



ver sur la tempe de Michael Johnson pour l'obliger à fumer ? » interroge, incrédule, Remy Gadot, un internaute américain sur le site du « Wall Street Journal ». Non, mais Michael Johnson a allumé sa première cigarette à 13 ans, en 1973, à une époque où, même si les risques étaient connus des scientifiques, le grand public n'était pas sensibilisé comme aujourd'hui. Michael Johnson, accro à ses trois paquets quotidiens, n'avait ensuite jamais réussi à arrêter, fumant jusqu'à son dernier jour.

« Le jury a voulu montrer que l'industrie du tabac ne peut pas continuer à mentir à propos de l'addiction provoquée par les cigarettes et les produits chimiques mortels qu'elles contiennent », a commenté Christopher Chesnut, un des avocats de la plaignante.

« Cette décision, même si elle doit être réduite en appel, est un coup de semonce, analyse le député (PS) de Haute-Garonne Gérard Bapt, farouche adversaire du lobby du tabac. Cela signifie que l'étau se resserre sur l'industrie du tabac dans les pays occidentaux, même si ce n'est pas du tout le cas dans les pays émergents. »

LAURENCE VOYER ET ÉMILIE TORGEMEN

Aux Etats-Unis, plus de 60 ans de bataille juridique

New York (Etats-Unis)
De notre correspondante

OUTRE-ATLANTIQUE, la bataille juridique ne date pas de la condamnation du cigarettier RJ Reynolds, vendredi. Les premiers procès apparaissent dès les années 1950. Les données scientifiques s'accumulent sur les dangers du tabac. Le nombre de poursuites explose. Mais, isolés, sans ressources pour combattre une machine aux moyens financiers illimités, les plaignants sont déboutés. En trente ans, seule une poignée des 300 à 220 juillet revue de presse

condamnation... Toutes déboutées en appel.

La tendance s'inverse dans les années 1990, quand il est prouvé que les cigarettiers connaissaient la nature addictive de leurs produits. Les plaignants remportent leurs premières victoires, et lorsqu'un Etat, le Mississippi, engage une action en arguant des dépenses de santé liées à la consommation de tabac, des actions collectives représentant des millions de fumeurs sont lancées dans le pays. L'industrie commence alors à négocier : en novembre 1998, 4 des plus grands industriels signent un

accord avec 46 Etats, s'engageant à leur verser, sur 25 ans, 206 Mds\$ (plus de 150 Mds€)... en échange de l'abandon des poursuites.

Les industriels ripostent

Restent les plaintes individuelles et collectives : les fabricants, épaulés d'une armée d'avocats, parviennent le plus souvent à limiter les pertes. Philip Morris, condamné en 2002 à verser 28 Mds\$ (20 Mds€) à une plaignante, ne paiera que 28 M\$ de dommages, à la fin des procédures en... 2011. Cinq ans plus tard, les cigarettiers remportent une autre victoire,

faisant annuler par la Cour suprême de Floride un jugement les condamnant à verser 145 Mds\$ (107 Mds€) à des milliers de fumeurs, au motif que « les responsabilités doivent être décidées au cas par cas ». Dans cet Etat, l'industrie est visée par quelque 2 000 plaintes, contre une centaine dans le reste du pays. Et elle attaque à son tour les Etats voulant lui imposer des messages d'avertissemens bien visibles sur ses paquets. Au nom du 1^{er} amendement de la Constitution protégeant la liberté d'expression, ces messages sont pour l'heure interdits.

GÉRALDINE HOESSNER

LA DÉPÉCHIE

D U M I D I

Nord-Est

23 JUIL. 2014

SAINT-JEAN

Aide aux devoirs

L'association Espace et Solidarité recherche des bénévoles pour aider les enfants des écoliers dans leur scolarité pour l'année 2014-2015. Contact :

09 54 24 4795

Fermeture de la bibliothèque

La bibliothèque municipale ferme tous les samedis jusqu'au 16 août. Elle ferme aussi du 11 août au 16 août.

Mairie fermée le samedi

La mairie ferme tous les samedis jusqu'au 16 août. Rappelons que la mairie reste donc ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.

LE PETIT JOURNAL

Hebdo local d'infos locales

SAINT-JEAN

Bois de Saget

24 JUIL. 2014

Nettoyage d' été



Les employés municipaux devant la nouvelle allée

Tout vient à point... à qui sait attendre! Lors du Conseil Municipal du 24 avril dernier, en réponse à une question de M. Philippe Ecarot qui s' inquiétait de l' état "d'abandon" du Bois de Saget, Mme Vézian, maire, avait indiqué que l' Office National des Forêts devait intervenir pour établir un diagnostic concernant certains arbres malades. Ensuite, avait ajouté le maire, "les services de la mairie aménageront de petits cheminements étroits, afin de dissuader les engins à moteur de passer". Depuis quelques jours, les riverains du bois

ont donc pu constater que les agents municipaux s' activent pour effectuer l' entretien promis. Outre les bois morts et ronces à éliminer, les ouvriers ont découvert les inévitables bouteilles en plastique, et même un canapé, signe que certaines personnes apprécient de "faire salon" dans ce lieu tranquille. A l' issue de ce grand nettoyage, c' est une véritable allée qui sera dégagée, afin de permettre aux services techniques d' accéder à un bassin de rétention qui se trouve là, sans avoir à passer par les immeubles voisins.

FG31

Aide aux devoirs

On recherche des bénévoles !

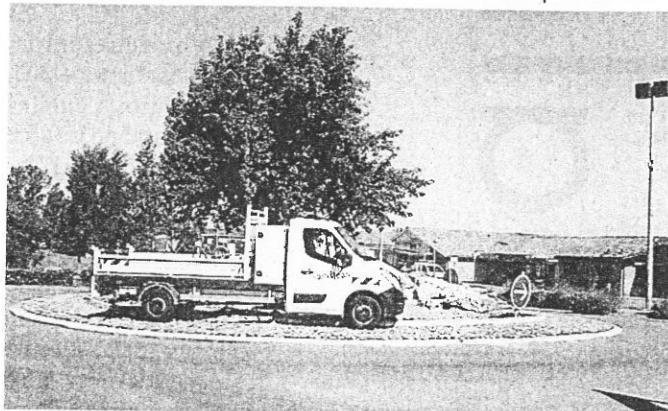
L' association **Espace Solidarité** recherche des bénévoles pour aider les enfants à faire leurs devoirs. Les aides ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h dans chacune des trois écoles de Saint-Jean (Centre,

Preissac et Marcel Langer). Chaque bénévole choisit le lieu et le(s) jour(s) de la semaine où il peut se rendre disponible. Pour tout renseignement sur l' aide aux devoirs, appeler l' association au 09 54 24 47 95.

SAINT-JEAN

25 JUIL. 2014

Rond-point des Harkis : un nouveau look « végétal »



Travaux préparatoires sur le rond-point./photo DDM.

Hier matin, des agents du service municipal des espaces verts s'affairaient sur le rond-point des Harkis, chemin de Verdale. Ils y enterraient le système d'arrosage automatique, préambule indispensable à la préparation du futur aménagement de cet espace au cœur de Saint-Jean. C'est depuis hier, que, dans une seconde phase, ont été semées les premières graines qui viendront embellir le rond-point. Il conservera cependant le bel arbre qui l'orne depuis des années. Le vocabulaire végétal s'ordonnera par une double lecture. Côté lac (avenue La-peyrière) le rond-point sera surtout planté de gazon, ré-

miniscence des bords du plan d'eau. Côté opposé (avenue de l'Église), en revanche, il sera décoré dans l'esprit du parvis de la mairie, avec un espace faisant place au gravier. Marie, une Saint-Jeannaise sortant de la boulangerie toute proche, ne cachait pas sa satisfaction : « Cette année, notamment avec le jardin devant notre hôtel de ville, j'ai l'impression d'assister à une radicale transformation de notre espace public tant le soin et le goût apporté aux fleurissements sont dignes d'éloges. Nos jardiniers municipaux font un travail admirable, vivement que ce rond-point soit fleuri ! ».

SAINT-JEAN

26 JUIL. 2014

Règles de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30 ; les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures ; les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures. Le brûlage des végétaux est une pratique totalement interdite, sanctionnée par le Règlement Sanitaire Départemental (article 84) et par le Code Pénal (article 131-13) puisqu'il s'agit d'une infraction passible d'une con-



Bon voisinage sans bruit ni fumées./photo DDM.

travention jusqu'à 450 €. Le brûlage occasionne des troubles de voisinage importants consécutifs aux odeurs et fumées produites. Il contribue à la pollution atmosphérique et véhicule des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxine et furanes. Ces particules se révèlent donc infiniment dangereuses pour la santé.

BRUGUIERES SAINT-JEAN

Laurent, son compagnon ; Gabin et Romane, ses enfants ; Anne-Marie, sa maman ; Anne-Claire et Guy, sa sœur et son beau-frère ; Dalia et Alain, ses beaux-parents ; Stéphane et Estelle, son beau-frère et sa belle-sœur ; Mario et Carla, son neveu et sa nièce, parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Laure GAYRAUD

Ses obsèques auront lieu le mardi 29 juillet 2014, à 14 h 30, au nouveau cimetière de Saint-Jean, où l'on se réunira. Pas de plaques, des fleurs naturelles uniquement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

S'informer : P.F Saint-Jeannaises
Saint-Jean-Balma tél 05.61.35.04.05

histoire

27 JUIL. 2014

Hommage au résistant Marcel Langer

l'essentiel ▶

A l'initiative de l'Association nationale des anciens combattants de la résistance, une commémoration a lieu, ce matin, devant la tombe du résistant Marcel Langer au cimetière Terre-Cabade.

Marcel Langer, héros de la Résistance, guillotiné dans la prison Saint-Michel à Toulouse le 23 juillet 1943, est enterré « la tête entre les jambes » au cimetière Terre-Cabade. C'est là, devant sa tombe, que se réuniront ce matin (11 heures) de nombreuses personnalités pour rendre hommage à ce personnage hors du commun. Cette commémoration « de l'assassinat du Résistant » est placée sous l'égide de l'Association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR). À Toulouse, la trace de Marcel Langer est particulièrement présente dans la mémoire collective et sur des plaques commémorant les faits d'armes du résistant sont visibles dans la station de métro qui porte son nom, sur la façade de la prison Saint-Michel. Il y a bien une école Marcel Langer à St-Jean, une rue mais à Pins-Justaret et une avenue à Seysses. Marcel Langer ? En résumé, la vie fulgurante (il décède à l'âge de 40 ans) d'un juif polonais, qui



Marcel Langer, photographié après son arrestation le 5 février 1943, à la gare St-Agne à Toulouse, porteur d'une valise remplie d'explosifs. Photo DDM

à l'époque de son enfance était la Galicie autrichienne, qui a commencé par fuir les persécutions antisémites avec sa famille pour s'installer en Palestine.

« Un exemple »

Surtout un homme gonflé à bloc qui va s'illustrer d'abord en combattant les Anglais en Palestine, puis dans les Brigades internationales alors qu'éclate la guerre

d'Espagne (1936) pour enfin terminer le combat au côté des Francs-tireurs et partisans — Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), mouvement résistant armé qu'il dirigea pendant l'Occupation avant que le groupe ne se rebaptise Marcel-Langer. « Marcel Langer est le représentant exemplaire de ces combattants qui ont consacré une vie à la défense des libertés

menacées par le fascisme », avait écrit l'historienne Rolande Trempé (qui a enseigné à l'université du Mirail). « Son sang, que la guillotine française avait répandu, fut le levain qui fit germer dans la région de Toulouse des générations de résistants. Gloire à ces hommes audacieux qui surent créer l'espoir à une époque où le pays se trouvait dans une situation dramatique,

UN ASSASSINAT ?

Assassinat ou exécution ? Les termes sont importants dans le cas du résistant Marcel Langer qui a été guillotiné comme un condamné à mort de droit commun et non fusillé comme l'étaient les résistants ou les opposants politiques au régime de Vichy. Son procès apparaît aujourd'hui comme une véritable mascarade. Lors de son procès par les services de Vichy, le procureur Lépinasse avait demandé la peine de mort à l'issue d'un réquisitoire scandaleux de sévérité contre l'origine et les engagements de l'inculpé. « Vous êtes juif, étranger et communiste, trois raisons pour moi de réclamer votre tête », aurait même déclaré le magistrat. « Vive la France ! À bas les Boches ! Vive le Parti communiste ! », a crié le détenu en sortant de sa cellule, alors que les autres entonnaient la Marseillaise.

ayant non seulement perdu la guerre et se trouvant occupé, mais ayant perdu son moral et doutant de lui-même, ils surent l'aider à relever la tête », avait dit de lui le résistant toulousain Serge Ravanel, ancien commandant des FFI de la région de Toulouse et compagnon de la Libération.

Gérald Camier

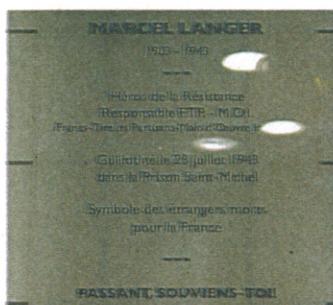
150000 lecteurs 70000 lectrices 100000 visiteurs uniques par mois

mémoire

27 JUIL. 2014

Les lieux emblématiques du héros de la Résistance

LA STATION DE MÉTRO MARCEL LANGER



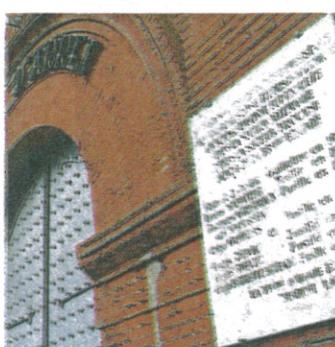
La station de métro (ligne B) Saint-Michel – Marcel-Langer est située devant l'ancienne maison d'arrêt Saint-Michel, avenue de l'URSS. Cette station devait initialement porter le nom de Saint-Michel. Après cinq années de mobilisation notamment du Comité de quartier Saint-Michel et des associations d'anciens résistants, le nom de Marcel Langer a été retenu.

UN GROUPE SCOLAIRE À SAINT-JEAN



Ce n'est pas à Toulouse, mais dans la commune de Saint-Jean que se trouve le groupe scolaire qui porte le nom du célèbre Résistant. Réalisé par le sculpteur Paul Riello, le buste de Marcel Langer domine le hall de l'école maternelle.

LA PRISON ST-MICHEL OÙ IL A ÉTÉ GUILLOTINÉ



La prison Saint-Michel, un haut lieu de la Résistance ? C'est en effet là que, le 23 juillet 1943, fut guillotiné Marcel Langer. De nombreux résistants y furent détenus et exécutés. Tombé dans une embuscade à Toulouse, l'écrivain André Malraux, futur ministre de de Gaulle, y fut incarcéré en juillet 1944.

SA TOMBE AU CIMETIÈRE TERRE-CABADE



C'est devant la tombe du Résistant dans le cimetière Terre-Cabade à Toulouse que se réuniront, ce matin, les personnalités pour la commémoration de l'assassinat de Marcel Langer, le 23 juillet 1943, à Toulouse au terme d'un procès expéditif du régime de Vichy.

SAINT-JEAN

Drapeau en berne pendant trois jours

29 JUIL. 2014



Les trois couleurs de la République enserrées d'un crêpe noir. /Photo DDM.

Depuis hier matin lundi et jusqu'à demain mercredi le drapeau qui flotte sur le balcon de la mairie (notre photo) a été mis en berne.

Ces trois jours de deuil s'expriment sur tous les bâtiments publics de France afin d'honorer la mémoire des victimes du crash de l'avion d'Air Algérie au Mali.

en bref

AIDE AUX DEVOIRS des écoliers. L'association Espace et Solidarité recherche des bénévoles pour aider les enfants des écoles dans leur scolarité pour l'année 2014-2015. Contact : 09.54.24.47.95

BIBLIOTHÈQUE jours et heures de fermeture. La bibliothèque municipale ferme tous les samedis du 12 juillet au 16 août. Elle ferme aussi du 11 août au 16 août.

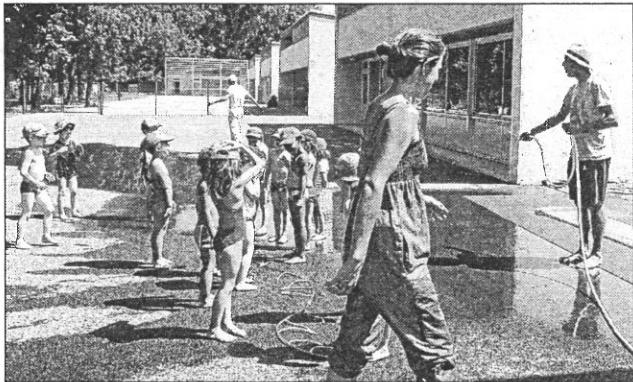
MAIRIE fermeture le samedi. La mairie ferme tous les samedis à compter du 12 juillet dernier et jusqu'au 16 août. Rappelons que la mairie reste donc ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.

SAINT-JEAN

Centre de Loisirs

25 juill. 2014

Les grandes vacances des petits saint-jeannais



Avec Cristina et Gaël, on se croirait à la plage!

"Je vous parle d' un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître..." Et en effet, les enfants du centre de loisirs vont de découvertes en découvertes ! Jeux à l'ancienne, tourne-disque et disques vinyle jouant de vieilles comptines... Les enfants se sont même rendus cette semaine au Musée de l' Ecole Publique à Saint-Clar, dans le Gers, où ils ont retrouvé l' école de leurs grands-parents : dictée écrite au porte-plume, leçon de morale et discipline à l' ancienne ! Un grand voyage en

terre inconnue pour ces enfants du XXI ème siècle ! Les distractions de notre époque ne sont pas pour autant oubliées et les petits vacanciers ont profité de la chaleur de ces derniers jours pour se rafraîchir avec des jeux d' eau, regarder des films au calme, fabriquer des bijoux en perles ou des fleurs en papier... Clou de la semaine: un pique-nique suivi d' une grande veillée (jusqu' à 21h !) dans le cadre bucolique de l' école Marcel Langer, où le Centre de Loisirs a pris ses quartiers d'été.

FG31



A la piscine avec Aurore



Stéphanie, Aurélie et Riad sur le pont durant tout l' été

SAINT-JEAN

Le pneu crevé cause un long bouchon

• page 25

30 JUIL. 2014

SAINT-JEAN

Le pneu crevé provoque un long bouchon

Un petit grain de sable peut venir enrayer tout un mécanisme ! La crevaison d'une camionnette peut à son tour provoquer un bel embouteillage... Hier matin un véhicule utilitaire a crevé au centre du rond-point de la mairie, dans le sens Rouffiac L'Union. Après maintes péripéties le chauffeur n'a pu démonter et changer son pneu que plus d'une demi-heure après la crevaison. Il est resté sur l'emprise de la RD 888 empêchant ainsi tout véhicule de passer autrement qu'en traversant le rond-point en ligne droite. Rapidement arrivés sur les lieux les gendarmes, rejoints par les policiers municipaux de Saint-Jean, ont sécurisé, canalisé et organisé la circulation. « Je m'étonnais, un 29 juillet, de voir autant de véhicules sur la route. De Castelmaurou à Saint-Jean je mets à peu près 5 minutes, mais ce matin j'ai mis au moins 17 minutes » a confié Sarah qui travaille au centre de Saint-Jean. Autre automobiliste, Bernadette, s'est dite surprise : « Je me demande pourquoi la camionnette ne s'est pas mise au milieu du rond-



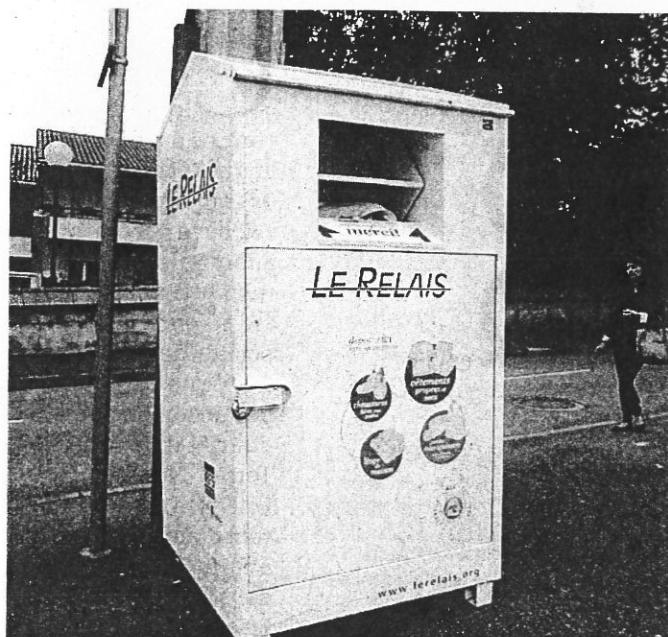
La camionnette au pneu crevé est restée plus d'une demi-heure au rond-point de la mairie. /Photo DDM.

point pour effectuer son changement de pneu. C'est d'ailleurs là que les gendarmes ont garé leur véhicule pour ne pas perturber un peu plus la circulation ». Vers 9 h 20 la camionnette a pu repartir avec un pneu neuf. La circulation est redevenue beaucoup plus fluide au rond-point de la mairie.

SAINT-JEAN

31 JUIL. 2014

Trois nouvelles bornes de collecte des textiles



Une des nouvelles bornes est installée chemin du Bois-de-Saget.
/Photo DDM.

« J'estime que si je donne ces vêtements, ils auront une seconde vie en rendant service aux autres. C'est tout simplement un acte citoyen de solidarité » a confié Aude, jeune Saint-Jeannaise, en remplissant la borne de collecte, chemin du Bois-de-Saget. Située sur le parking de la Maison Commune, elle fait partie des trois nouvelles bornes de collecte Le Relais installées récemment ici mais aussi sur le parking René-Cassin, chemin de Montrabé, et rue Jean-Bouin. Les bornes plus anciennes se situent avenue de l'Eglise, boulevard des Pessées et Chemin Belbèze. Donner ses vêtements qui ne sont plus portés est aussi un

geste pour l'environnement en réduisant les déchets, en favorisant le réemploi et le recyclage. Cela permet également d'accomplir un acte solidaire par l'insertion d'emploi et l'aide aux plus démunis. En effet Le Relais en développant l'activité textile et en prenant en charge toute la filière (collecte, tri, valorisation) crée des emplois durables pour des personnes en difficulté (plus de 2 200 emplois en 30 ans).

En outre, dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets, Toulouse Métropole s'est engagé à développer la collecte, le réemploi et le recyclage des textiles, du linge de maison et des chaussures.